



ECOSEC expérimente un service de compostage collectif dans un quartier prioritaire et dans un lycée de Montpellier (34)



- Biodéchets / Compostage partagé
- Occitanie

Maître d'ouvrage

Ecosec

Partenaires

MicroTerra
ÉtrangeOrdinaire
Les Petits Débrouillards
La Main Verte

ADEME
Région Occitanie
Montpellier Méditerranée Métropole (3M)

Coût

Coût total de l'opération : 72 100 €

Subventions :

ADEME : 39 100 € (54 %)
Région Occitanie : 3 900 € (5 %)
3M : 7 000 € (10 %)

Bilan « Développement Durable » en chiffres

■ En 4 mois

Au quartier du Petit Bard-Pergola

- 1 100 kg de biodéchets collectés
- 250 kg de compost NFU 44-051 distribués aux particuliers et aux jardins partagés du quartier de Pergola

Au Lycée Jean Monnet

- 650 kg de biodéchets collectés
- 1m³ de compost distribué aux jardins partagés

Date de mise en service

Lycée Jean Monnet : Février 2016
Quartier du Petit Bard : Mars 2016

Pourquoi agir ?

Dans le prolongement des engagements du Grenelle de l'environnement qui a imposé des obligations de collecte sélective pour les gros producteurs de biodéchets, la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 a renforcé les objectifs de réduction de la production des déchets et de performance de recyclage matière et organique.

A Montpellier, on estime que chaque jour plus de 3 tonnes de déchets alimentaires (déchets de préparation et restes de repas) sont produites par les cantines scolaires et qu'en moyenne, chaque habitant produit une centaine de kilos de déchets organiques valorisables par an. Naturellement et en premier lieu, il convient de réduire leurs quantités en **limitant le gaspillage alimentaire**. En complément, les biodéchets peuvent être gérés en ayant recours à du **compostage de proximité**.

Ecosec, structure coopérative, fournisseur de services d'écologie urbaine dans les domaines des économies d'eau, du compostage et plus largement du retour au sol des biodéchets urbains, s'est associé avec des designers, des spécialistes du compostage et de la médiation scientifique et sociale pour proposer à Montpellier Méditerranée Métropole une expérimentation de gestion de proximité des biodéchets sur un quartier prioritaire du Petit Bard-La Pergola et sur le restaurant scolaire du lycée Jean Monnet.



Composteur du quartier Petit Bard - Pergola – Crédit photo Ecosec

Présentation de l'opération

Cette expérimentation s'est articulée autour :

- **De la mise en place d'un compostage** de proximité des biodéchets issus des ménages et d'un établissement de restauration scolaire avec un accompagnement technique visant à limiter les dysfonctionnements,
- **De la mise en place d'une collecte des biodéchets en points d'apport volontaire (PAV) de proximité en mode doux (à vélo),**
- **Du développement des outils pédagogiques de sensibilisation**, notamment dans le cadre d'un projet pédagogique en lien avec les enseignants concernés,
- **De la réalisation d'une étude économique de l'extension et pérennisation de l'opération.**

Dans le quartier du Petit Bard-La Pergola, après une communication visant les habitants, le composteur ainsi que des points relais d'apport volontaire ont été installés dans le cadre d'une semaine de convivialité et d'animations diverses (atelier « pèse tes déchets », rando-compost...).

Au lycée Jean Monnet, en parallèle à des actions de sensibilisation des élèves (information sur le compostage, sensibilisation au gaspillage alimentaire, analyse chimique du sol en TP), un composteur et un lombricomposteur ont été installés à proximité de la sortie des cuisines du restaurant scolaire.

Exemples à suivre téléchargeables sur le site de l'ADEME (www.ademe.fr).

Enseignements :

Léa Egret, Coordinatrice du projet chez Ecosec :

«Au-delà des aspects techniques spécifiques aux déchets (écoconception du composteur urbain, logistique, suivi du process de compostage ...), cette opération a aussi été l'occasion d'une expérimentation sociale et citoyenne qui n'a pas fait l'impasse sur des questionnements amont de type :

- Comment légitimer un projet d'ordre secondaire par rapport aux priorités actuelles du quartier ?
- Quels leviers d'appropriation pour les habitants concernés ?
- Comment créer une communauté d'acteurs autour du projet ?
- Comment limiter les dégradations des équipements mis en place ?

L'ensemble de l'opération articulée autour de différentes étapes de sensibilisation a été prétexte à création de sens et de lien social.»



Crédit photo Ecosec

POUR EN SAVOIR PLUS

- ▣ Sur le site internet de l'ADEME : www.ademe.fr/dechets
- ▣ Le site de l'ADEME en Occitanie : www.occitanie.ademe.fr
- ▣ Le site d'Ecosec <http://ecosec.fr/>

CONTACTS

- ▣ Ecosec : Léa EGRET
l.egret@ecosec.fr
- ▣ ADEME : Pierre VIGNAUD
pierre.vignaud@ademe.fr

Résultats

Ce projet à dimension sociale et pédagogique a permis :

Sur le quartier du Petit Bard-La Pergola de :

- **Mobiliser** près de 30 familles participantes qui ont valorisé près de 1 100 kg de biodéchets en 4 mois,
- **Sensibiliser** 430 personnes dont de nombreux jeunes, conférant au composteur qui n'a pas été vandalisé, un statut d'outil de cohésion sociale,
- **Gérer** le composteur (collecte des points relais, mélange et apport de broyat, gestion du site) de façon à produire 250 kg d'un compost de qualité, normé NFU 44-051, qui a été distribué dans les jardins partagés de La Pergola.

La forte mobilisation au lancement de l'opération s'est rapidement essouffée pour cause d'une insuffisance de portage de proximité. La nuisance occasionnée par une prolifération printanière de mouches n'a de surcroît rien arrangé. Dans un second temps la poursuite des efforts de sensibilisation et d'accompagnement a toutefois permis de retrouver une certaine motivation locale.

Au Lycée Jean Monnet de :

- **Sensibiliser** tous les élèves de seconde, une partie des agents techniques, des enseignants et du personnel administratif.
- **Distribuer** 1 m³ de compost au jardin partagé de la Pergola en mai 2016 grâce à 650 kg de biodéchets récoltés en 4 mois.

L'autogestion du compostage partagé dans ce lycée a été difficile à mettre en place, pour cause d'un manque d'implication des acteurs et de moyens techniques au niveau de la table de tri au réfectoire, à l'origine de nombreuses erreurs de tri.

Focus : le boîtier connecté

Cette opération a été l'occasion de tester, en **recherche et développement**, un **outil électronique** de suivi des paramètres du compostage et de mise en alerte en cas de dysfonctionnement, notamment de survenance de phénomènes d'anaérobiose. Le boîtier « Waste Connexion » connecté au composteur permet ainsi de générer des **alertes** de façon à ce qu'un intervenant puisse agir rapidement. Il permet aussi de programmer les interventions liées à sa **bonne exploitation** (vidange du composteur, livraison de broyat, retournement du compost). Le boîtier fonctionne en combinant plusieurs paramètres : capteurs d'ammoniaque, de CO₂, de méthane, de température et humidité, de composés soufrés et de poids. Les **données issues de ces capteurs** sont envoyées en temps réel à un serveur web et une alerte est envoyée par SMS ou mail à une personne chargée de la maintenance du composteur, en cas de dépassement des valeurs seuils. Si plusieurs composteurs sont équipés, une plateforme web associée permet de visualiser les données récoltées sous forme de graphique, renseigne une géolocalisation de chaque boîtier branché et constitue un blog d'actualité, rendant ainsi le compostage moderne et ludique.

Facteurs de reproductibilité

Cette **expérimentation grandeur nature** a permis d'apprécier **l'intérêt, la faisabilité et la viabilité économique d'un service de compostage** dans un quartier prioritaire et dans un lycée : diagnostic de terrain avec les acteurs locaux, conception des équipements et services, communication, entretien du composteur à vélo, animation et développement d'outils pédagogiques autour du compostage.

Quelques points de vigilance sont cependant incontournables à respecter :

- Les modalités de collecte des biodéchets (apport volontaire au composteur ou en points relais, collecte en porte à porte, bioseaux ou sac kraft),
- La présence d'un référent « maître composteur » de grande proximité et d'un portage pérenne afin d'éviter tout dysfonctionnement technique,
- Une nécessaire proximité géographique entre le composteur et le lieu de retour au sol du compost (jardin partagé),
- Le besoin d'un partenariat formalisé pour l'approvisionnement en broyat, nécessaire à la qualité du compost.